

moins trois millions de catholiques de toutes races, et les Etats-Unis ont environ 20 millions de catholiques.

« Qu'est-ce que cette misérable et honteuse somme de 34 mille 856 francs, soit \$ 6,971, pour les 3 millions de catholiques canadiens !

« Que serions-nous si les premiers apôtres du Canada, les Jésuites, les Récollets et tant d'autres héroïques missionnaires n'avaient pas été soutenus par les aumônes de la France chrétienne ?

« Que la population catholique du Canada tienne donc à honneur de se montrer plus généreuse, quand il s'agit d'aider l'Eglise à donner aux infidèles les bienfaits de la civilisation chrétienne, à laquelle nous devons ce que nous sommes.

« Cette somme ridicule ne donne pas une haute idée du pays et le déshonore aux yeux des nations qui, comme la France, en dépit de tant de révolutions et de misères, continue encore à fournir le gros du budget de la Propagation de la Foi. Allons, Jean-Baptiste, la main au gousset pour l'amour de Jésus-Christ ! Souvenez-vous de vos ancêtres ! . . . L'affaiblissement de la charité à l'égard des missions serait un triste signe de décadence. »

Eh bien, tout cela porte à faux, parce que, à la *Croix* comme à l'*Ami du Clergé*, on ignore que, du moins dans la province de Québec, il y a une organisation autonome de la Propagation de la Foi. Comme l'écrivait le trésorier de cette organisation, ici-même, dans notre numéro du 14 septembre 1901, « c'est dans les *Annales* canadiennes, et non pas dans les *Annales* de Lyon, qu'il faut aller chercher des statistiques sur la générosité des fidèles du Canada. » S'il veut bien apprendre, d'abord, l'existence de nos *Annales* canadiennes de la *Propagation de la Foi*, et les consulter ensuite, M. Gardavou y verra que le diocèse de Québec contribue annuellement à lui seul, pour le soutien des Missions, une somme égale ou supérieure à la « misérable et honteuse somme » (\$ 6.971) qu'il dit être la contribution de tous les diocèses du Canada. Pour savoir ce que le Canada donne chaque année pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, il faut donc ajouter, au montant envoyé à Lyon, les recettes de notre société autonome et indépendante. Après cela, on devra cesser, supposons-nous, de tourner en ridicule le zèle des catholiques du Canada pour la diffusion de la foi.

Cet article, que nous venons de rappeler, et qu'a publié dans la *Semaine religieuse*, le 14 septembre 1901, Mgr Têtu, tréso-